

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
Département de l'Orne  
Mairie de Montilly sur Noireau

Conseillers en exercice : 15  
Conseillers présents : 12  
Conseillers votants : 15  
Date de convocation : 12 mars 2024

**PROCES-VERBAL**  
**Séance du conseil municipal du**  
**18mars 2024**  
**N°2024-20**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit mars à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal dûment convoqués se sont réunis, en séance extraordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur Antoine GERARD, Maire.

**Etaient présents (P), absent(s) (A), absent(s) excusé(s) (A Ex) :**

<b>DESPOIS Fabien</b>	<b>A Ex</b>	<b>GRASSET Françoise</b>	<b>P</b>	<b>MARIE Philippe</b>	<b>P</b>
<b>DREUX Francis</b>	<b>A Ex</b>	<b>GUEDE Murielle</b>	<b>P</b>	<b>PARIS Benoît</b>	<b>P</b>
<b>DUFAY Sylvain</b>	<b>P</b>	<b>LAMOTTE François</b>	<b>P</b>	<b>SALLÉ Jean-Luc</b>	<b>P</b>
<b>HAMARD Isabelle</b>	<b>P</b>	<b>LAUNAY Emmanuel</b>	<b>P</b>	<b>THIBAUT Florian</b>	<b>A Ex</b>
<b>GÉRARD Antoine</b>	<b>P</b>	<b>LEBALLAIS Sandrine</b>	<b>P</b>	<b>TOCQUET Corinne</b>	<b>P</b>

Secrétaire de séance : Grasset Françoise Début de la séance : 20 heures 00  
Avaient donné pouvoir : DREUX Francis à GERARD Antoine ; DESPOIS Fabien à GRASSET Françoise, THIBAUT Florian à LAUNAY Emmanuel

**1- Adressage**

Par délibération du 19 mai 2022, le Conseil municipal a validé le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies et lieux-dits de la commune, et autorisé l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre.

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies, il est demandé au Conseil municipal :

- de VALIDER les noms attribués à l'ensemble des voies communales et privées ouvertes à la circulation et des lieux-dits (liste en annexe de la présente délibération),

- d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- d'ADOPTER les dénominations suivantes : (voir tableau annexé à la délibération).

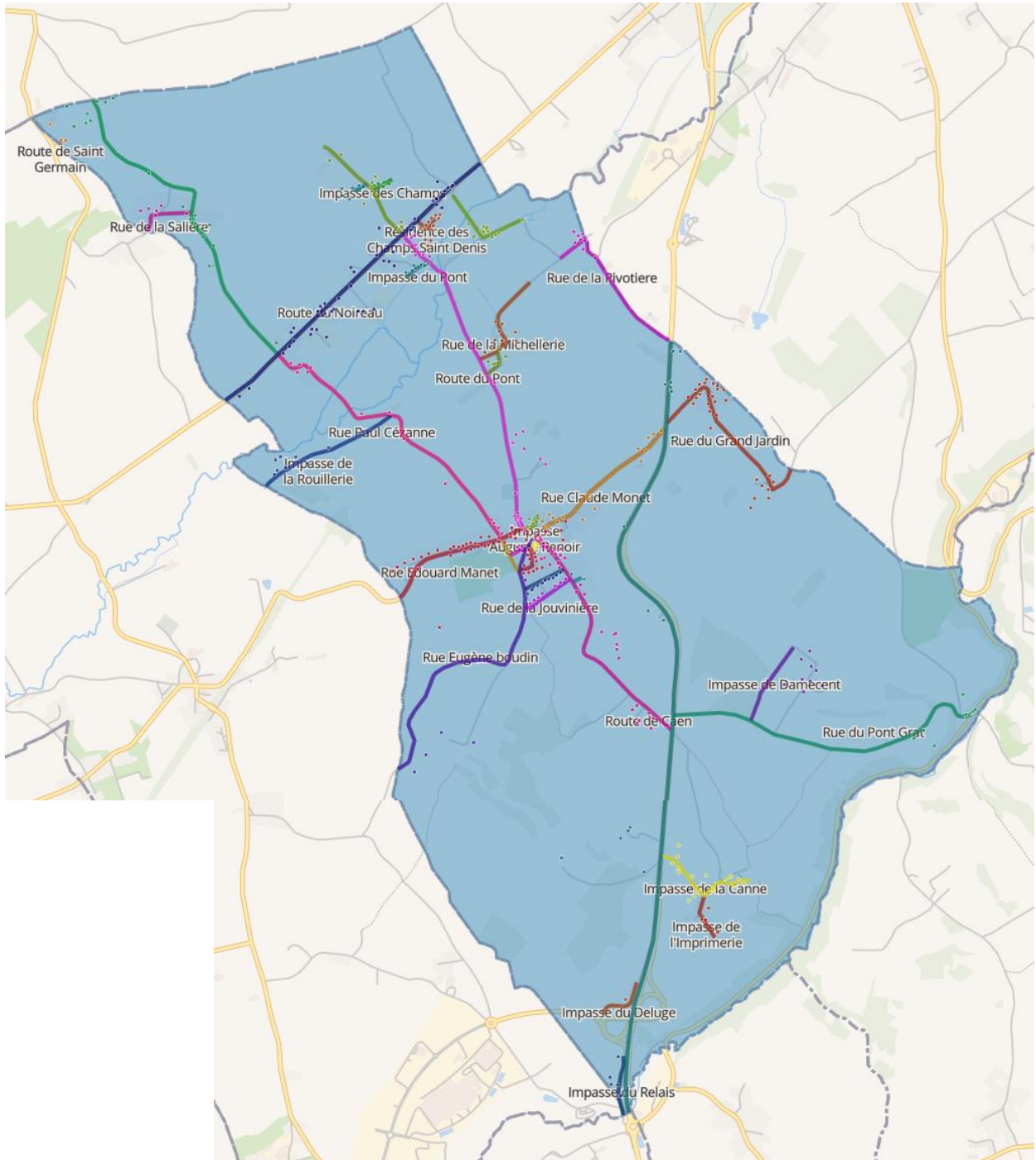
**Observations :**

**Vote : pour (P), contre (C), abstention (A)**

DESPOIS Fabien	P	GRASSET Françoise	P	MARIE Philippe	P
DREUX Francis	P	GUEDA Murielle	P	PARIS Benoît	P
DUFAY Sylvain	P	LAMOTTE François	P	SALLÉ Jean-Luc	P
HAMARD Isabelle	P	LAUNAY Emmanuel	P	THIBAUT Florian	P
GÉRARD Antoine	P	LEBALLAIS Sandrine	P	TOCQUET Corinne	P

<u>ancienne</u> VOIE	<u>nouvelle</u> VOIE	<u>ancienne</u> VOIE	<u>nouvelle</u> VOIE
impasse auguste Renoir	impasse auguste Renoir	Lieu Dit la Michellerie	Rue de la Michellerie
impasse Claude Pissaro	Rue Edouard Manet	Lieu Dit la Monnerie	Route du Pont
impasse Claude Pissaro	impasse Claude Pissaro	Lieu Dit la Rouillerie	Impasse de la Rouillerie
impasse Jean-Baptiste Corot	impasse Jean-Baptiste Corot	Lieu Dit la Vallée	Rue Eugène Boudin
impasse pierre bonnard	impasse pierre bonnard	Lieu Dit le Beau Manoir	Allée de Beaumanoir
La Boullière	Route du Noireau	Lieu Dit le Jardin	Rue Claude Monet
La Fosse	Route de Caen	Lieu Dit le Pont	Impasse du Pont
La Jouvinière	Rue Pierre Letellier	Lieu Dit le Pont	Route du Pont
La Jouvinière	Rue Pierre Letellier	Lieu Dit le Pont Grat	Rue du Pont Grat
la Pivotière	Rue de la Pivotière	Lieu Dit le Prail	Rue Pierre Letellier
La Salière	Rue de la Salière	Lieu Dit les Chapelles	Route du Noireau
Le Bois de Montilly	Route de Caen	Lieu Dit les Fontaines	Route du Noireau
Le Camp-Chénel	Rue Paul Cézanne	Lieu Dit les Moulins	Route du Noireau
Le Déluge	Impasse du Déluge	Lieu Dit Vaupapier	Rue Eugène Boudin
Le Déluge	Impasse du Relais	Marché aux Porcs	Route du Noireau
Le Grand-Jardin	Rue du Grand Jardin	Place de l'église	Place de l'église
Le Grand-Jardin	Rue du Grand Jardin	Résidence Charles Surbled	Résidence Charles Surbled
Le Jardin	Route de Caen	Résidence les Champs Saint Denis	Résidence les Champs Saint Denis
Le Pont	Route du Noireau	Route du Pont	Route du Pont
L'Ermitage	Route de Caen	Rue Charles Léandre	Rue Charles Léandre
Les Goudris	Route de Caen	Rue Claude Monet	Rue Claude Monet
Les Hauts Monts	Route de Caen	Rue de la Jouvinière	Rue de la Jouvinière
Les Planches Mormes	Route du Noireau	Rue Edouard Manet	Rue Edouard Manet
Les Planches Mormes	Rue Paul Cézanne	Rue Eugène Boudin	Rue Eugène Boudin
Lieu Dit Damecent	Impasse de Damecent	Rue Georges Seurat	Rue Georges Seurat
Lieu Dit la Bissonnière	Rue Pierre Letellier	Rue Paul Cézanne	Rue Paul Cézanne
Lieu Dit la Canne	Impasse de la Canne	Rue Paul Gauguin	Rue Paul Gauguin
Lieu Dit la Canne	Impasse de l'Imprimerie	Rue Pierre Letellier	Rue Pierre Letellier
Lieu Dit la Cornière	Rue du Grand Jardin	Rue Robert Ducasse	Rue Robert Ducasse
Lieu Dit la Groudière	Rue du Temple	Usine-des-Fontaines	Route du Noireau

Lieu Dit la Hogue	Rue du Pont Grat	
Lieu Dit la Maillardière	Impasse de la Maillardière	
Lieu Dit la Maillardière	Impasse des Champs	
Lieu Dit la Maillardière	Impasse du Lavoir	
Lieu Dit la Mainguère	Route de Saint Germain	



## **2 Questions diverses**

- Une invitation sera adressée aux anciens de la commune afin de les inviter à déjeuner avec les enfants de l'école dès début avril. Une période d'expérimentation aura lieu jusqu'à la fin de l'année scolaire. Si cela est concluant l'initiative sera reconduite dès la rentrée de septembre. Cela fonctionnera sur inscription préalable en mairie, si le nombre d'inscription est important un tirage au sort sera réalisé.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30**